

Formation LAPINS

Voyage d'étude sur des fermes en lapins bio

Développer la multiperformance de son
élevage de lapins par l'habitat,
l'alimentation, la santé et la sélection.

Dates :

3 jours,
du 31 mars au 2 avril 2025

Lieu :

sur des fermes de Mayenne.
Covoiturage possible

Intervenant·e·s :

Simon Thomas, animateur
production animale du CIVAM Bio
de Mayenne.

Marc Lamé, formateur ARDEAR.

Contact

Marc Lamé, responsable de stage

Tél : 06 46 53 79 02

Mail : marc.lame@ardeargrandest.fr

Adresse :

Maison de l'Agriculture

26 rue du 109e R.I.

52000 CHAUMONT



Programme :

- Visites de fermes en lapin bio
- Connaître les modes d'habitat :
mobile, fixe, mixte.
- Comprendre l'anatomie digestive
du lapin pour savoir adapter ses
pratiques d'élevage.
- Connaître les moyens de lutte
préventive et curative en médecine
naturelle.
- Connaître les modalités de
sélection des lapins pour définir le
mode de sélection adapté à son
élevage.
- Connaître le cahier des charges bio.

“

*Cette formation m'a
permis de réduire les
pertes sur mon
élevage*

H.B., Haute-Marne

”

Plus
d'infos
page 2

Informations pratiques :

“
90% de nos
stagiaires sont
entièrement
satisfaits de notre
offre de formation
”

- **Public** : paysan·ne·s en activité ou en devenir.
- **Pré-requis** : aucun.
- **Frais pédagogiques** : 1030 €, dont reste à votre charge si :
 - Stagiaire éligible vivea : 230 €
 - Stagiaire non éligible vivea, adhérent à l'ARDEAR : 230 €
 - Stagiaire non éligible vivea, non adhérent à l'ARDEAR : 1030 €

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef·fes d'entreprise. (+/- 90€ par journée de formation).

- **Autres coûts à prévoir** : Repas, hébergement, frais de déplacement à la charge du stagiaire. 
- **Méthodes pédagogiques** : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- **Mode de validation** : Délivrance d'une attestation de formation
- **Lieu** : sur des fermes de Mayenne et Loire-Atlantique. Covoiturage possible.
- **Conditions générales de service et règlement sur** :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf

- **Consignes sanitaires** : Le respect des gestes barrières est préconisé.



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

[Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.](#)

Stage limité à 8 personnes.

Formation à l'initiative :



Avec le soutien financier de :

